

MAIRIE DE FAVERGES-SEYTHENEX	
10 OCT. 2022	
N° 1264	Dest. St / C. De Pbl.

MAIRIE DE FAVERGES SEYTHENEX
MONSIEUR JACQUES DALEX
MAIRE
98 100 RUE DE LA REPUBLIQUE
74210 FAVERGES

C. Gaillard
N. Bracher
DGS / ncp
E. Berouise

Hôtel du Département
1 avenue d'Albigny
CS 32444
74041 Annecy Cedex
T / 04 50 33 50 00
n° de siret : 22740001700074

Annecy, le - 5 OCT. 2022

Nos réf. : JH/MC – 460/2022
Affaire suivie par : Julien HOUEL

Objet : Demande d'avis sur transfert de délaissé Route d'Albertville – Faverges-Seythenex.

Monsieur le Maire,

La route d'Albertville, sur la commune de Faverges (Cf. Plan joint) est un délaissé de l'ex-route nationale N508 qui fait partie du domaine public routier départemental. Or, ce tronçon de route, en impasse, dont la fonction principale est aujourd'hui de desservir le lotissement « les grandes pièces » répond à des enjeux locaux et n'a plus aucune vocation départementale.

Dans ce contexte, je souhaiterais recueillir votre avis sur le transfert de ce délaissé dans le domaine public communal.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du Conseil départemental

Martial SADDIER

Copie(s) - Lionel TARDY, Vice-président du Conseil départemental,
Marie-Louise DONZEL-GONNET, Vice-Présidente du Conseil départemental,
Marcel CATTANEO, Conseiller départemental du canton de Faverges-Seythenex